

Synthèse Coordination des réseaux

Table ronde journée des bibliothèques 8 juin 2023

Participants :

Pauline Drouhard (Porte du Jura)

Anna Kulesiak, (Porte du Jura)

Laurence Goux (Grand Dole – Bibliothèque d'Abergement-la-Ronce)

Juliette Poulet (Terre d'Émeraude Communauté – pôle Clairvaux les lacs)

Nadine Beauve-Recordon (Terre d'Émeraude Communauté – pôle Arinthod)

Sophie Jolys (Terre d'Émeraude Communauté – pôle Moirans)

Catherine Duchâtel (Terre d'Émeraude Communauté – pôle Orgelet)

Raphael Mariani (Arbois Poligny Salins Cœur du Jura)

Cédric Nouet (Jura Nord)

Chloé Alibert (Grand Dole)

Sophie Guillaume-Belle (Bresse Haute Seille)

Pascale Guinot (Bresse Haute Seille)

Facilitatrice : Ariel Pâques (MDJ)

Prise de notes : Virginie Robeley (MDJ)

Les 6 réseaux qui participent à la table ronde sont très différents :

- Réseau organisé depuis de nombreuses années, ayant déjà trouvé des solutions à de nombreux problèmes : **Jura Nord**.
- Réseau récent (finalisé en 2022) après fusion de 3 communautés de communes : **Arbois Poligny Salins Cœur du Jura**
- Futur réseau en cours de réflexion : **Porte du Jura** (la future médiathèque de Cousance fonctionnera en réseau avec la médiathèque de Saint-Amour)
- Réseau en cours de constitution après fusion de 4 communautés de communes, très étendu géographiquement (42 km entre les médiathèques les plus éloignées) sur un territoire de 92 communes. Le réseau doit être organisé entre 5 médiathèques et 2 points-relais : **Terre d'Émeraude Communauté**
- Réseau de 6 médiathèques regroupant deux précédents réseaux de 3 médiathèques : **Bresse Haute-Seille**. La réflexion est bien avancée et la ré-informatisation en 2022 de l'ensemble des médiathèques sous un seul SIGB permet de mettre en place un fonctionnement totalement intégré.
- Réseau expérimenté mais actuellement en mutation : **Grand Dole**. Objectif de la mutation : faire disparaître la distinction entre « premier cercle » (6 médiathèques dont les sites fonctionnent comme des annexes de la centrale de l'Hôtel-Dieu) et « deuxième cercle » (bibliothèques municipales ou communales associées, bénéficiant d'un fonds tournant géré par la médiathèque de Dole). Coordination qui fonctionne, car on est plus fort à plusieurs (aide mutuelle, échanges constructifs pour mieux coordonner les compétences et les outils.)

1) Quel est l'intérêt d'une tête de réseau ?

Question : quel est l'intérêt de définir une médiathèque comme tête de réseau (par rapport à une organisation entre plusieurs médiathèques toutes au même niveau) ?

Porte du Jura : L'intérêt est à la fois politique et fonctionnel. Certains travaux nécessitent des locaux adaptés pour travailler en groupes, pour le traitement des documents et pour le stockage de documents et de matériel (préparation et stockage d'animations, travaux de reliure, traitement des navettes de la MDJ...)

APS : La tête de réseau s'occupe de l'organisation de la circulation des documents de la MDJ à l'intérieur du réseau. On doit gérer les destinations des documents réservés à l'aide d'un tableur permettant de localiser les documents entre les 3 médiathèques. Les notices sont intégrées au catalogue commun.

Jura Nord : lorsque le même document est demandé sur 2 sites d'un même réseau, il est important de centraliser les réservations à la MDJ afin de ne demander ce document qu'une fois à la MDJ et de gérer les prêts successifs dans le réseau.

TEC-Arinthod : un réseau fonctionnait déjà en Petite montagne (3 sites : Arinthod, Val Suran et Aromas), le site d'Arinthod était dès le départ tête de réseau en charge du traitement et du routage des réservations.

Grand Dole : la tête de réseau (appelée « centrale ») est l'Hôtel-Dieu qui dispose d'une équipe plus importante en nombre d'ETP pour traiter les documents.

La MDJ est prestataire pour organiser la circulation des documents demandés sur JuMEL via le service de Prêt Entre Bibliothèques (PEB). Ils sont livrés à la tête de réseau qui gère les demandes des différents sites du réseau. La livraison des réservations effectuées sur le catalogue de la MDJ est également centralisée sur la tête de réseau.

2) Quel fonctionnement pour les navettes internes ?

APS : Chaque médiathèque pose des réservations sur le site de la MDJ, mais les livraisons par navettes sont centralisées à Poligny et gérées sur le logiciel commun aux 3 sites. Le réseau dispose d'un véhicule pour assurer des navettes internes afin de livrer dans chaque bibliothèque, à la fois les documents fournis par la MDJ ou via JuMEL et les documents appartenant au réseau mais demandés par un site à un autre. Cette organisation nécessite environ une journée de travail par semaine, dont 3 heures de déplacement entre les sites, 1 heure pour traiter les demandes internes au réseau et 2 heures pour traiter les livraisons de la MDJ. Ce service serait impossible à mettre en place sans un logiciel commun à tous les sites et du personnel supplémentaire dédié.

Grand Dole : Une offre mutualisée sur l'ensemble d'un réseau sera toujours dans l'intérêt du public car elle multiplie le nombre de documents accessibles, mais il faut gérer les contraintes et difficultés liées aux distances entre les bibliothèques. Il est indispensable de demander la mise à disposition d'un véhicule pour le réseau à raison de 2 matinées par semaine et prévoir un agent supplémentaire pour traiter ce service.

TEC-Moirans : La livraison des navettes MDJ sur un seul point de chaque réseau rend ce véhicule nécessaire même si les différents sites décident de ne pas organiser d'échanges de documents en interne. La difficulté est de trouver un espace suffisant et adapté pour recevoir ces livraisons.

TEC-Arinthod : concernant le réseau actuel Arinthod, Aromas, Val Suran (catalogue et public commun), Nadine jusqu'à présent assure la navette avec son propre véhicule à raison d'une demi-journée de

déplacement par semaine. Le traitement des 3 types de réservations (MDJ, JuMEL et entre les 3 sites du réseau) prend également beaucoup de temps.

Comment assurer des navettes internes sur un territoire aussi étendu que Terre d'Emeraude et entre autant de points de livraisons ? Peut-on renoncer aux services de la MDJ et de JuMEL pour simplifier l'organisation en renonçant aux échanges de documents entre les sites ?

TEC-Orgelet : les budgets d'acquisition ne sont pas suffisants pour répondre aux demandes. Les services de la MDJ et JuMEL sont indispensables pour répondre aux demandes des usagers.

Grand Dole : On est en plein dans cette problématique pour faire évoluer le réseau. Actuellement Grand Dole accompagne les bibliothèques du « 2eme cercle » du réseau qui ne sont pas informatisées avec le même logiciel que la centrale en leur fournissant des documents, mais faute d'un logiciel commun, les usagers des bibliothèques concernées n'ont pas accès à JuMEL et doivent prendre une adhésion dans une médiathèque informatisée du Grand Dole pour avoir accès aux services et documents disponibles via Jumel.

Le projet de mutation en cours propose l'intégration des 14 bibliothèques du réseau dans un catalogue commun géré par le même SIGB que la centrale et les médiathèques du 1^{er} cercle. Un budget serait affecté au développement d'un fonds volant entre ces bibliothèques, avec un système participatif d'acquisition, et les documents acquis affectés au fonds d'une des médiathèques et bibliothèques participantes.

La navette actuellement mise en place pour les échanges de documents dans le premier cercle représente 1 demi-journée de déplacement par semaine. Elle est assurée par un personnel des services techniques. Si toutes les bibliothèques de ce réseau intègrent un catalogue commun cela ajoutera 1 demi-journée par semaine (soit pour l'ensemble du réseau 1 journée / semaine nécessaire). La mise à disposition d'un personnel technique pour faire les déplacements est une solution à envisager.

3) Le partage du travail et les difficultés pour se réunir ?

BHS : Le COVID a été l'occasion d'acquérir des outils, de les déployer et les expérimenter pour permettre des réunions en distanciel. Le bilan de cette évolution est à l'ordre du jour de la prochaine réunion d'équipe. Les réunions sont programmées le jeudi après-midi tous les 15 jours, avec un ordre du jour pour chaque réunion, et un point actu qui permet d'évoquer des problèmes sans les résoudre immédiatement (étude et résolution par la suite).

Des groupes de travail se réunissent pour étudier les projets en dehors des réunions de toute l'équipe. *Times* permet des prises de notes simultanées. C'est un outil très important de cohésion. Les personnels concernés par cette organisation sont tous salariés.

Mais les participants préfèrent les réunions en présentiel, car la préparation en amont est plus facile ce qui permet un gain de temps.

BHS compte entre 35 et 40 bénévoles. Les rendez-vous avec les bénévoles sont organisés localement sur chaque site.

TEC : Le planning des réunions est prévu sur l'année à raison d'une fois par mois, ce qui a permis une progression importante pour organiser le travail en commun. Le site choisi est le siège de la communauté de communes à Orgelet où l'équipe bénéficie d'une salle suffisamment spacieuse. L'ordre du jour de chaque réunion est fixé en amont et des binômes de travail sont constitués en fonction des compétences

et des affinités. La fonction de coordinatrice prend beaucoup de temps. L'organisation doit donc permettre d'être productifs. Le partage de certains travaux se fait en fonction des compétences des uns et des autres (mise en page, etc.)

Grand Dole : Programmer des temps de formation du personnel pour utiliser les outils utilisés dans le réseau (exemple Google drive). Une journée de fermeture obligatoire pour permettre ce temps d'échange. La difficulté avec les bénévoles c'est qu'ils n'ont pas de temps dédié à cela.

Les petites bibliothèques du 2eme cercle sont souvent gérées uniquement par des bénévoles, ce qui complique l'organisation car leur temps disponible est compté...

Dans le cadre de l'Hôtel-Dieu et du premier cercle, toutes les réunions concernant les animations et les accueils de classes sont programmées sur l'année. La gestion de l'organisation culturelle est organisée par site. Le réseau dispose d'un outil commun d'organisation permettant un planning. Des outils de coordination sont fournis aux bibliothèques qui fonctionnent avec des bénévoles.

Jura Nord : le public reste au centre - ouverture du lundi au samedi, mais les points de desserte sont proches les uns des autres et les personnels travaillent sur les 2 sites.

BHS : Est-ce que tous les salariés doivent être là ? Les sites sont fermés durant ce temps-là !

Une plage horaire doit être neutralisé pour les réunions. Une demi-journée commune sans accueil de publics.

Grand Dole : Une harmonisation des horaires d'ouverture est possible entre les sites disposant d'un personnel important, il s'agit d'ouvrir moins mais ouvrir mieux, et de réfléchir les complémentarités en terme de réseaux afin de permettre la mobilité des agents entre les différents sites (mais les agents ne sont pas remboursés de leurs frais de déplacement entre les sites, il doivent utiliser des véhicules techniques). Si les petites bibliothèques intègrent le réseau, l'amplitude horaire est élargie et l'action culturelle peut se réfléchir autrement.

TEC : la complémentarité et la mobilité du personnel ne peut pas se concevoir sur un réseau qui s'étend sur plus de 40 km.

Et les bénévoles ?

On ne peut pas imposer aux bénévoles des contraintes aussi strictes de présence, sous peine de provoquer des désistements... Il ne faut pas raisonner en termes de bénévoles corvéables mais de collaborateurs avec lesquels réfléchir aux conditions de leur collaboration.

Et les formations ?

Les formations MDJ durant 2 jours sont problématiques. Ce temps de réunion est très important et essentiel.

Qu'est ce qui a été rendu transversal ?

Dernière question qui n'a pas eu de réponse car fin de la séance.

En quoi la coordination des réseaux peut favoriser la culture pour tous ?

Le PSCES répond à la question